

Communiqué de presse
31 août 2021

Bioviva, éditeur de jeux sur la Nature et l'environnement, en partenariat avec le Comité français de l'UICN, crée le jeu « Défis Nature – Mammifères de France » pour le Congrès mondial de la nature.

Dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN – Union Internationale pour la Conservation de la Nature - qui se tiendra du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille et en partenariat avec le Comité français de l'UICN, Bioviva a créé le jeu « Défis Nature – Mammifères de France » qui présente les mammifères issus de la liste rouge des espèces menacées en France. Il s'agit d'une belle transcription de données scientifiques qui permet de mieux comprendre la biodiversité qui nous entoure. Ce jeu, exclusivement destiné aux membres présents sur le congrès, sera distribué lors de l'inauguration du stand du Comité français de l'UICN qui se tiendra le samedi 4 septembre à 12h00 en présence de la présidente, du directeur et des membres du Comité français de l'UICN, de la Secrétaire d'Etat à la Biodiversité ainsi que de Jean-Thierry Winstel, Dirigeant-Fondateur de Bioviva.

Indicateurs du degré de menace qui pèse sur les espèces basés sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN.



Dans ce jeu de bataille, les pastilles de couleurs permettent aux joueurs de changer la caractéristique d'affrontement pendant la partie. L'avantage est donné aux espèces les plus menacées.

Contact presse Bioviva Éditions : Jelena Kuhn - jelena@bioviva.com - Tél. : +33 (0)4 67 54 08 09 / +33 (0)7 86 35 66 11
Contact presse UICN – Comité français : Emilie Dupouy - emilie.dupouy@uicn.fr - Tél. : +33 (0)6 37 78 90 14

Un atelier de présentation et de démonstration du jeu ouvert au grand public se tiendra le mardi 7 septembre de 15h30 à 16h15 sur le stand « #NatureForAll Youth Oasis - A09 » du congrès mondial de la nature à Marseille en présence de membres de l'équipe Bioviva et de représentants du Comité français de l'UICN.

Bioviva et le Comité français de l'UICN partagent une mission de sensibilisation pour la prise de conscience des enjeux liés à la biodiversité et à la protection des espèces menacées.



« Sensibiliser les plus jeunes à la préservation des espèces menacées et aux enjeux liés à la biodiversité afin qu'ils puissent être acteurs de la protection de notre belle planète, tel est l'objectif du partenariat que Bioviva mène, à travers sa collection de jeux Défis Nature, avec le Comité français de l'UICN. »

Jean-Thierry Winstel, Dirigeant-Fondateur de Bioviva.



« La Liste rouge des espèces menacées en France est l'inventaire scientifique de référence utilisé par les acteurs de la conservation de la nature pour mener des actions de protection des espèces menacées. Grâce à ce partenariat avec Bioviva, nous sommes heureux de la rendre accessible aux enfants pour qu'ils connaissent mieux les espèces menacées de leur pays »

Maud Lelièvre, Présidente du Comité français de l'UICN

Qu'est-ce que la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN ?

Elle constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Ces critères s'appliquent à toutes les espèces et à toutes les parties du monde.

Fondée sur une solide base scientifique, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil de référence le plus fiable pour connaître le niveau des menaces pesant sur la diversité biologique spécifique. Son but est d'identifier les priorités d'action, de mobiliser l'attention sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces. En France, la Liste rouge des espèces menacées est réalisée par le Comité français de l'UICN en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Elle identifie, sur la base des critères de l'UICN, les espèces menacées de disparition du territoire français.

La collection de jeux « Défis Nature » de Bioviva : sensibiliser les enfants aux espèces menacées.

Les « Défis Nature » : un principe simple devenu un phénomène de cour de récré qui permet aux petits comme aux grands de mieux connaître l'étonnante biodiversité de notre planète. Avec 4

Contact presse Bioviva Éditions : Jelena Kuhn - jelena@bioviva.com - Tél. : +33 (0)4 67 54 08 09 / +33 (0)7 86 35 66 11

Contact presse UICN – Comité français : Emilie Dupouy - emilie.dupouy@uicn.fr - Tél. : +33 (0)6 37 78 90 14

millions d'exemplaires vendus depuis 1998, date de création de la collection, on estime à plus de 6 millions le nombre d'enfants qui ont pu découvrir et être sensibilisés aux espèces menacées. Le principe de ces jeux, éco-conçus et fabriqués en France, est simple : les enfants parient sur les points forts des animaux. Le joueur qui possède la plus forte caractéristique remporte les cartes des autres joueurs. Le premier à collecter toutes les cartes du jeu gagne la partie. Pour « Défis Nature – Mammifères de France », les cartes sont classées selon les catégories de menace attribuées dans la Liste rouge des espèces menacées en France. La collection « Défis Nature » compte désormais 52 références, dont des jeux de cartes, des jeux d'enquête et des jeux de plateau ainsi que les jeux « Défis Nature Junior » pour les enfants dès 5 ans.

À propos de Bioviva, créateur de jeux qui font du bien à Soi, aux Autres, au Monde !

Depuis 25 ans, Bioviva conçoit, produit et commercialise des jeux sur la Nature et l'épanouissement de l'enfant, exclusivement fabriqués en France selon une démarche respectueuse des hommes et de l'environnement. En 2020, Bioviva devient la première entreprise à Mission de la filière jeux/jouets et réaffirme, à travers les objectifs de son nouveau statut, les engagements qu'elle mène depuis 1996.

Drôles, éducatifs, et appréciés par toute la famille, les jeux Bioviva contribuent à ce que chacun s'émerveille en jouant et apprenne à préserver notre belle planète. De belles parties en perspective !

Plus d'informations sur : www.bioviva.com  www.linkedin.com/company/bioviva
 www.facebook.com/biovivaeditions  www.twitter.com/BiovivaEditions
 www.instagram.com/biovivaeditions  <https://www.youtube.com/biovivaeditions>

A propos du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

Le Comité français de l'UICN est une organisation non gouvernementale, qui regroupe le 2^e plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde avec deux ministères (Transition Ecologique et Solidaire et Affaires étrangères), 13 organismes publics, 47 ONG et plus de 250 experts. Au niveau international, l'UICN rassemble quelque 1 300 organisations et 15 000 experts.

L'UICN est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU. L'UICN permet aux experts (biologistes, économistes, juristes...) de collaborer au niveau international afin de partager leurs connaissances scientifiques et économiques sur la biodiversité. Depuis sa création en 1948 à Fontainebleau, l'UICN a proposé 1 300 recommandations pour préserver la biodiversité et a permis de structurer et renforcer l'action mondiale dans ce domaine. Tous les quatre ans, elle organise le Congrès mondial de la nature.

Plus d'informations sur : www.uicn.fr  www.linkedin.com/company/uicn-france
 www.facebook.com/UICNComitefrançais  www.twitter.com/UICNfrance
 www.instagram.com/uicn_comitefrançais  www.youtube.com/channel/comitefrançaisuicn

A propos du Congrès mondial de la nature

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN rassemble la communauté mondiale de la conservation de la nature, y compris les meilleurs experts internationaux en sciences, politiques et pratique de la conservation. Organisé tous les quatre ans, le Congrès permet aux 1 400 organisations Membres de l'UICN, dont des États, les ONG et les peuples autochtones, de déterminer de façon démocratique les questions les plus urgentes en matière de conservation de la nature, ainsi que les actions à entreprendre pour y répondre.